

# Les travaux à travers la ville

La Ville fait au mieux pour répondre aux besoins des Montrougiens en apportant des améliorations quotidiennes, tant en matière de voirie, de bâtiments que d'espaces verts.

## L'entretien de la voirie

La rue Marcel Sembat a été entièrement réhabilitée et inversée de sens : trottoirs, chaussée, éclairage public, mobilier urbain. Une vingtaine de chênes verts seront plantés au printemps. La réfection de l'éclairage public de l'avenue Pierre Brossolette a été effectuée entièrement, y compris le tronçon entre la rue Gabriel Péri et le

boulevard Romain Rolland. Un passage piéton surélevé a été créé à hauteur du 14/18, rue de la Vanne, à l'approche du jardin d'enfants.

Vous avez pu apprécier depuis cet automne le nouveau revêtement de la chaussée de la rue Gabriel Péri entre l'avenue Aristide Briand et l'avenue Henri Ginoux.



Le nouveau revêtement de la rue Gabriel Péri.

## Les bâtiments de la ville

### ■ Galerie commerçante : le chantier sous de bons auspices

Les travaux concernant la réalisation de la galerie commerçante rue du Colonel Gillon se poursuivent en 2009 : après le renforcement de la structure des terrains et des fondations du parking souterrain, c'est au tour des travaux en surface de fondation du bâtiment proprement dit et de la dalle de répartition.

### ■ Boileau accessible aux handicapés

Les travaux de mise en sécurité incendie et d'accessibilité handicapés de l'ensemble des locaux de l'école élémentaire Boileau sont achevés. Un escalier en béton permet désormais de desservir toutes les ailes de cet établissement construit il y a plus d'un siècle. Il n'avait pas été conçu pour les exigences d'aujourd'hui. Un ascenseur d'accès pour les personnes à mobilité réduite dessert l'ensemble des niveaux de l'école... à l'exception du sous-sol réservé aux locaux techniques. En outre, deux plates-formes élévatrices assurent désormais les liaisons avec la cour et les réfectoires. Les travaux sont donc achevés.

### ■ Écoles Briand : une cuisine commune sous peu

Pour mémoire, l'objectif de la restructu-

ration est de passer à une restauration en « liaison froide » et de créer une cuisine commune aux deux établissements ainsi que des espaces de restauration. Ces aménagements seront rendus possible d'ici les vacances d'hiver de février.

### ■ Renaudel : le projet se précise

Les écoles élémentaires Renaudel ayant besoin de classes supplémentaires, le programme d'extension comprenant un nouveau réfectoire ainsi qu'une cuisine en liaison froide est plus que jamais à l'étude. À terme, l'ancien réfectoire au 1<sup>er</sup> étage serait transformé en différentes salles de classe. Un premier comité de suivi s'est déjà tenu le 25 novembre avec un « programmiste » Haute Qualité Environnementale. La dimension « développement durable » a donc été intégrée à cette extension ainsi que la mise aux normes accessibilité et incendie. Cette réalisation est prévue pour l'été 2010.

### ■ Buffalo : d'abord la confortation des carrières



Ce chantier comprend à la fois l'extension de la maternelle Buffalo pour créer de nouvelles classes, un centre médico-scolaire, la transformation et l'agrandissement du réfectoire au rez-de-chaussée de l'école primaire et la cuisine en liaison froide. Dans un premier temps, la consultation pour les confortations de carrières devait être lancée en début d'année 2009 pour un démarrage les mois suivants.

### ■ L'extension du réfectoire Queneau compromise

Le chantier d'extension du réfectoire de l'école Raymond Queneau a été repoussé à la suite d'un recours de quatre parents d'élèves. L'extension de 100 m<sup>2</sup> du réfectoire aurait permis de désengorger le local actuel qui tourne au maximum de ses capacités compte tenu de l'affluence lors des poses méridiennes. Dommage pour les enfants qui feront encore la queue pour déjeuner... serrés. Cette extension aurait aussi permis d'installer une nouvelle laverie et d'insérer un local poubelles qui fait défaut.

### ■ Des chantiers qui progressent

Les travaux d'aménagement du futur Club 14-17 ans, au 84, avenue Jean Jaurès, se poursuivent sans encombre.

L'objectif est d'achever les travaux à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre ou au début du 2<sup>e</sup> trimestre 2009. Le cloisonnement et les faux-plafonds ont déjà été réalisés, les travaux intérieurs, comme les revêtements de sol et muraux, se poursuivront en début d'année 2009. Les travaux de démolition dans l'ancien centre administratif s'achevant, les entreprises chargées de la construction stricto sensu du centre culturel et de congrès seront désignées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Quant à la consultation des entreprises

concernant la restructuration du Centre de Santé en Pôle de Solidarité, elle a été lancée avec pour objectif le début des travaux d'ici la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2009.

### ■ **Stade Jean Lezer : les démolitions en 2009**

Avant de procéder à la démolition tant attendue de la tribune du stade Jean Lezer et à la construction d'une nouvelle, d'autres démolitions préalables doivent avoir lieu afin de dégager l'em-

placement utile à cette réalisation : la buvette, la buanderie, le bâtiment de sanitaires au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, avant d'installer des modules provisoires à l'angle des rues Maurice Arnoux et de Chateaubriand au 2<sup>e</sup> trimestre avec des vestiaires, des douches et des bureaux. Si les procédures d'appel d'offres se déroulent normalement, la tribune devrait être démolie mi-2009. Les chalets côté Mulin - Chateaubriand demeurent pour l'instant pour ne pas entraver le fonctionnement de l'équipement sportif.

## L'entretien des espaces verts

### ■ **L'entretien d'arrière-saison**

En basse saison, le service des Espaces verts exécute et fait exécuter différents travaux d'entretien qui ne se résument pas aux seules plantations de bulbes pour le printemps. Il est amené à gérer différents travaux d'entretien et chantiers : ainsi les travaux de création d'un espace vert à l'angle de la rue Descartes et du passage Raymond ont commencé : le gros œuvre est fait, la clôture et la terre sont installées. Les plantations seront effectuées au printemps. La grande balançoire dans l'espace multi-accueil, mieux adaptée aux maternels, a été déplacée et réinstallée dans l'aire de jeu du square Renaudel. Il a été procédé à la réfection des portillons de différents squares.

### ■ **Élaguer pour y voir plus clair**

La Ville a poursuivi l'élagage des platanes de la rue Maurice Arnoux entre les avenues Jean Jaurès et Marx Dormoy. Les arbres de la rue Gabriel Péri entre Maurice Arnoux et Brossolette, les érables côté commerces et les platanes côté



La rue Jules Guesde élaguée.

ZAC ont été élagués, ainsi que les platanes de l'avenue Jean Jaurès entre la place et l'avenue Marx Dormoy.

Quant au bas des rues Jules Guesde et Roger Salengro, il s'agissait en décembre d'un élagage de calibrage de type architectural des tilleuls devenus trop gênants pour les riverains.

### ■ **Accès et circulation facilités**

Les allées en stabilisé du parc Messier, qui étaient pleines d'ornières, ont été reprises pour faciliter, entre autres, la circulation des personnes à mobilité réduite. Le square de la Roseraie à côté de la médiathèque sera désormais pourvu d'une rampe handicapés. L'accès sera aussi facilité aux terrains multisports, Renaudel et De Gaulle.

## L'accessibilité facilitée au patrimoine public communal

Une étude et diagnostic portant sur l'accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap ont été effectués sur le patrimoine public communal au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Réalisé par Accèsmétrie, société dédiée au conseil en matière d'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques, ce projet donnera lieu à des propositions de plans pluriannuels de travaux de mise en accessibilité.

Leur évaluation du niveau d'accessibilité pour les bâtiments, la voirie et les espaces verts prenait en compte le niveau général des équipements ainsi que la continuité de la chaîne de déplacement.

107 bâtiments ont été évalués : structures petite enfance, établissements scolaires communaux, équipements sportifs, centres de loisirs, parkings, marchés, espaces culturels, bâtiments administratifs, squares, etc.

### ■ **Un plan pluriannuel de travaux**

La Ville de Montrouge est donc en avance et même au-delà des obligations réglementaires en terme de délai pour réaliser ce diagnostic (avant 2011). A même été élaboré un plan pluriannuel de travaux portant sur six ans d'un montant estimé à environ 4 millions

d'euros HT. En effet, ces travaux de mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP), de la voirie et des transports devront être réalisés d'ici janvier 2015, date butoir légale.

Sont analysées les fonctions systématiques telles que l'abord, l'entrée, l'accueil et les fonctions spécifiques liés aux cheminements extérieurs et intérieurs, les circulations sans omettre les équipements (places de stationnement, sanitaire, etc.) ou les locaux proprement dits. Parmi les préconisations, plus d'1,5 million porte sur l'installation d'ascenseurs ou élévateurs et plus de 500 000 € sur la création ou la mise en conformité des sanitaires.

# Concours régional des villes fleuries

## Montrouge recueille sa 3<sup>e</sup> Fleur !



La ville de Montrouge a reçu une 3<sup>e</sup> Fleur fin novembre au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris d'Île-de-France 2008. Cette distinction récompense sa politique de constante amélioration du fleurissement et de ses espaces publics.

Le jury de ce concours organisé chaque année par le Comité Régional du Tourisme d'Île-de-France attribue les récompenses en fonction de critères stricts qui sont la qualité du « Patrimoine paysager et végétal », le « développement durable et cadre de vie » et, enfin, « l'animation et la valorisation touristique ». Les villes doivent démontrer leurs efforts réalisés en matière de voirie, de propreté des espaces, de valorisation des patrimoines floraux et ceux en matière d'écologie.

Montrouge obtient la 3<sup>e</sup> Fleur cette année, neuf ans après la 2<sup>e</sup> et onze ans après avoir emporté la 1<sup>re</sup>. Égayer notre cadre de vie et accroître les espaces verts et de loisirs en prenant en compte les questions de développement durable dans notre petite commune (207 ha, soit 2 km<sup>2</sup>) constitue un défi important pour le service des Espaces verts de la Ville. Un service qui peut compter sur une équipe de 50 agents parmi lesquels 39 jardiniers.

### ■ Une équipe dévouée et appliquée



Pour que chaque Montrougien perçoive quotidiennement l'effort consenti par la Municipalité en matière de fleurissement, la solution consiste actuellement à multiplier les points de fleurissement, (11 en 2008), à créer des prairies fleuries et, afin de sensibiliser les « jeunes pousses », d'ouvrir des jardins d'école (3). Mais pas seulement ! La Technique de fleurissement mixte qui consiste à associer plantes vivaces, graminées et annuelles semble porter ses fruits. Le retour en grâce des plantes pérennes (vivaces, graminées, arbustes, etc.) diversifie le fleurissement tout en s'inscrivant dans la durée. Le fleurissement champêtre et le choix d'espè-

ces originales pour un climat tempéré, comme les *Tradiscarpus fortunei* et *phor-nium tenax* le long de la RN 20 – qui se sont acclimatées – auront certainement retenu l'attention du Jury.

### ■ Un fleurissement raisonné

La dimension écologique ne peut être absente : pour ne citer que quelques exemples, la lutte biologique comme les pièges à phéromones contre les insectes, le paillage organique des sols suite aux plantations, la création d'un bassin de rétention pour la récupération des eaux usées destinées au nettoyage des rues dans le cadre de la réhabilitation de la piscine, l'acquisition de deux véhicules électriques et de quatre vélos à assistance électrique pour le service



des Espaces verts. Même sur un territoire aussi exigu, Montrouge a d'autres projets, comme la création future d'un jardin toscan de 4 000 m<sup>2</sup> en plein cœur du quartier des Portes de Montrouge, au nord-ouest de la ville, et une négociation entamée pour l'acquisition de 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts sur l'ancien site Schlumberger.

En attendant, Montrouge pourra légitimement arborer fièrement ses trois fleurs sur les panneaux jaunes aux entrées de ville. L'expérience montre que les visiteurs comme les habitants de la commune en sont fiers comme ils sont fiers du travail de leurs jardiniers.